



Lettre du Maire

Sommaire

Lettre du Maire Défibrillateur	1
Réunion de conseil	2-3
Inscriptions scolaires Stationnement des véhicules sur les trottoirs	4
Offre d'emploi	5
Taille des arbres Remise aux normes des bâches incendie	6
Jeunes lycéennes étrangères Recherchent famille d'accueil	7
Comité des Fêtes	8-9
Mémento Infos utiles Répertoire Téléphonique Permanences Mairie	10

Que cette nouvelle année apporte à chacun d'entre vous, santé et bonheur.

Les difficultés de ces dernières années ne sont pas toutes derrière nous, cependant le contexte sanitaire est meilleur et cela permet à chacun et en particulier aux écoliers de reprendre une activité quasi normale.

Comme vous avez pu le constater, certains travaux sont en cours d'achèvement et d'autres devraient suivre comme tout prochainement l'éclairage public, ou encore le changement de panneaux de signalisation.

Quelques projets plus lourds sont encore à l'étude mais tout cela demande du temps : les entreprises ont heureusement du travail mais, de ce fait, les délais s'allongent.

Nouveaux habitants de Conchy Les Pots, n'hésitez pas à vous présenter à la Mairie.

Bien à vous.

Marie-Christine PINSSON



DÉFIBRILLATEUR

Nous rappelons que la Mairie est équipée de **deux** défibrillateurs :

1 en façade de Mairie à côté du bloc de boîtes aux lettres
1 sous l'auvent situé sur le côté de la salle des fêtes

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

• SÉANCE DU VENDREDI 24 OCTOBRE 2022

Date de convocation et d'affichage : 18 octobre 2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de conseillers votants : 12

L'an DEUX MIL VINGT DEUX le 24 octobre à 19h30 le Conseil Municipal légalement convoqué en séance ordinaire s'est réuni, sous la présidence de Madame Marie-Christine PINSSON, Maire.

Étaient Présents : Mesdames & Messieurs PINSSON Marie-Christine, GRELIN Jean, FOULLOY Martine, FRAYON Jennifer, BRUYEN Philippe, BIZET Francis, ROUSSET Lucien, BRIATTE Thomas, Frédéric PLUCHARD, L'EQUILBECQ Sébastien, LELONG David.

Absents excusés : Messieurs HUCHER Vincent (a remis un pouvoir à Mme PINSSON Marie-Christine) BEVALOT Benjamin, CLEUET Philippe.

Madame le Maire, après avoir remercié les membres présents, informe le Conseil Municipal de la démission de Madame FRANCOIS Emilie qui ne pouvait plus assurer ses fonctions de conseiller municipal pour des raisons personnelles.

Conformément à l'article L .2121-15 du C.G.C.T. Madame FRAYON Jennifer est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente : Le compte-rendu de la séance du 9 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 25.2022. Participation financière exceptionnelle au SIRP (syndicat intercommunal de regroupement pédagogique).

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la situation financière du syndicat intercommunal de regroupement pédagogique qui est en déficit et ne peut plus assurer le paiement des charges obligatoires, à ce titre demande une participation financière à hauteur de 6.100€.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et votants, accepte le paiement d'une participation financière exceptionnelle au Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique de 6.100€ et autorise le Maire à effectuer les démarches comptables.

DÉLIBÉRATION N° 26.2022. Subvention pour voyage scolaire.

Madame le Maire, donne lecture d'un courrier du Directeur de l'école sollicitant une subvention pour un voyage en classe de neige au Domaine de Fréchet en Haute-Savoie du 27 février 2023 au 03 mars 2023. Le Conseil Municipal considérant que les voyages permettent à la fois la découverte d'un pays et l'apprentissage de la vie en communauté, après délibération, décide, à l'unanimité : L'OCTROI d'une contribution financière communale de 85€/ enfant x 22 enfants soit un total de 1.870€. Crédit imputé sur le compte 6714 du budget 2022.

DÉLIBÉRATION N° 27.2022. Remplacement du Conseiller Municipal à la Commission de Contrôle des listes électorales.

À la suite de la démission de Madame FRANCOIS Emilie, qui siégeait à la Commission de contrôle des listes électorales, il est nécessaire de pourvoir à son remplacement. La désignation d'un nouveau Conseiller Municipal à la Commission des listes électorales s'effectue dans l'ordre du tableau des conseillers municipaux, à savoir Monsieur BEVALOT Benjamin.

DÉLIBÉRATION N° 28.2022. Carte cadeau

Le repas des seniors ayant lieu le 26 novembre prochain au restaurant le Relais, il est proposé une carte cadeau d'un montant de 35€ valable à Carrefour Contact de la Neuville-sur-Ressons aux personnes « *ne souhaitant pas ou ne pouvant* » participer au repas. En conséquence, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le principe d'attribution d'une carte cadeau et sur le montant. Entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après e, avoir délibéré à la majorité des membres présents et votants : **Décide** l'attribution d'une carte cadeau d'un montant de 35€, et d'un bon par famille de 15€ valable à la pharmacie Outurquin en faveur des seniors et du personnel communal à l'occasion de l'évènement « fêtes de fin d'année 2022 »

Chaudière Biomasse

Le 26 janvier 2022, un technicien de la société HEIZOMAT-SAELEN de Sainte Hélène du Lac (73) est intervenu sur la chaudière biomasse et ses observations sont les suivantes : La fumée de combustion émanant de la cheminée a une couleur gris/jaune et semble chargée en fines particules. Ces particules se déposent tout autour de la chaufferie de l'école, de la mairie et cabinet médical. La cheminée semble ne pas dépasser assez par rapport au toit de l'école et de la mairie. Avec l'influence du vent, cela peut créer des turbulences qui empêchent la bonne évacuation des fumées. Malgré les différents essais de paramétrage , la fumée garde cette coloration jaune/gris. L'hypothèse la plus plausible est que la poussière très légère présente dans le miscanthus est entraînée par le flux des fumées. Ces particules passent très peu de temps dans la chambre de combustion et n'ont pas le temps de se consumer complètement. Par conséquent, elles se colorent en commençant leur combustion et s'échappent par la cheminée en donnant cette couleur particulière aux fumées. Du combustible a été envoyé pour analyse dans un laboratoire afin de pouvoir définir précisément ses caractéristiques intrinsèques. Madame le Maire attend un devis estimatif, une décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Replantation des arbres

La Commission Environnement se réunira prochainement pour décider des lieux de replantation des arbres sur le territoire de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

NB : Après une nouvelle intervention d'un technicien de l'entreprise HEIZOMAT-SAELEN, le problème semble enfin résolu.

Les réglages ont permis d'améliorer nettement le tirage de la cheminée et à ce jour les émissions de particules sont quasi-nulles.

Nous restons vigilants quant à ce problème.

INSCRIPTION SCOLAIRES

Année scolaire 2023/2024

Votre enfant, **né durant l'année 2020**, fera sa rentrée à l'école maternelle le lundi 4 septembre 2023.

Dès à présent cette rentrée se prépare. Nous vous invitons à vous rendre **très rapidement** dans la mairie de votre village afin de déposer le dossier d'inscription scolaire de votre enfant ainsi que les pièces justificatives demandées (cf. liste ci-dessous).

Nous attirons votre attention sur l'importance de vous rendre sans délai en mairie. Il est essentiel de répertorier dès à présent l'ensemble des élèves qui seront scolarisés dans le regroupement lors de la prochaine rentrée scolaire.

Liste des pièces à fournir à la mairie avec le dossier d'inscription :

- Carnet de santé comportant les vaccinations obligatoires
- Justificatif de domicile récent
- Livret de famille
- Pour les parents divorcés, joindre le jugement du tribunal justifiant de l'autorité parentale et de la garde d'enfant(s)

Contacts :

Mme Garbe

Directrice de l'école de Canny sur Matz

03 44 43 61 63

ce.0600623b@ac-amiens.fr



STATIONNEMENT GÊNANT SUR LES TROTTOIRS

Le code la route :

Article R 417-10 : Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation .

Article R147-10/II 1° : est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs , passages ou accotements réservés à la circulation des piétons. Ce type de stationnement est très fréquent devant les domiciles et dans plus de la moitié des cas, il existe pourtant des places de stationnement à l'intérieur des propriétés.

Devant la configuration de certaines rues de la commune, nous ne pouvons que tolérer le stationnement sur trottoir ou à cheval, à la condition qu'un passage d'un mètre soit laissé pour les poussettes ainsi que les poussettes, et fauteuils roulants que ce stationnement soit effectué de manière à gêner le moins possible la circulation des autres véhicules, notamment les engins agricoles et de transport scolaire.

RÉFÉRENCE DE L'OFFRE COM-33227

INTITULÉ DU POSTE Technicien Géomètre (H/F) **LIEU DE TRAVAIL** COMPIEGNE

DESCRIPTIF

La Plateforme Proch'Emploi de Compiègne recrute pour un Cabinet de Géomètre-Expert et dans le cadre d'un départ en retraite, un **technicien géomètre** pour compléter son équipe.

Le poste consiste en un travail de bureau et de terrain.

Au bureau vos missions seront :

- Établir les plans 2D/3D
- Effectuer les calculs (cubatures, implantations, copropriétés, surfaces, bornage, MNT, etc...)

Sur le terrain vos missions seront :

- Effectuer des relevés et implantations au théodolite Trimble et GPS Trimble
- Effectuer des relevés au scanner 3D Trimble et Faro

dans les domaines suivants :

- Foncier : bornages, divisions cadastrales, délimitations, lotissements
- Relevés topographiques et implantation : Chantiers bâtiments et travaux publics, plan de masse pour permis de construire
- Relevés architecturaux : plan de façade, plan d'intérieur, coupe, plan de toiture, modélisation 3D avec Revit
- Création et modification de copropriétés
- Division en volumes

PROFIL REQUIS

BTS Géomètre topographe avec expérience de 5 à 10 ans en cabinet de géomètre-expert serait l'idéal

Nous recherchons avant tout quelqu'un avec une appétence particulière pour l'informatique, très à l'aise dans la manipulation du logiciel Autocad (DAO)

Nous recherchons un candidat curieux qui sait prendre des initiatives et qui possède une bonne connaissance de la théorie des bornages et des divisions.

Vous aimez la polyvalence, le travail de bureau et de terrain.

Vous êtes reconnu pour être quelqu'un de confiance, rigoureux et sérieux. Venez compléter une équipe dynamique et en pleine expansion !

Vous êtes orienté qualité et satisfaction client. Vous avez une bonne organisation de travail dans le respect des procédures et des délais.

Profil sportif avec une bonne condition physique bienvenue pour le travail de terrain

Permis B indispensable pour se déplacer chez les clients

CONTRAT PROPOSÉ

CDI - Temps plein 35 h sur une semaine de 4 jours

Horaires du Lundi au jeudi 8h à 12h et de 13h15 à 18h

Démarrage : 2 mai 2023

Salaire : 1800 à 2050 euros net selon profil et compétences

Prime annuelle : jusque 5000 euros selon l'investissement personnel du futur salarié et les résultats de l'entreprise

Avantages :

- Véhicule de service, remisé dans les locaux de l'entreprise
- Mutuelle de santé prise en charge à 60 % par l'employeur
- Frais de déplacements pris en charge pendant les horaires de travail
- Cuisine à disposition pour le déjeuner
- Parking de l'entreprise pour se garer facilement
- Déplacements ponctuels à prévoir en dehors de l'Oise
- Semaine de 4 jours

POUR POSTULER

Envoyer votre CV et votre lettre de motivation à :

Plateforme COMPIÈGNE

compiègne@prochemploi.fr

EMPIÉTEMENT DES VEGETAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

En cette période hivernale, il est peu conseillé de pratiquer des tailles sévères. Cependant, il est possible de délester certaines espèces de leurs branchages encombrants. Pendant cette période où les plantes entrent dans leur phase de repos végétatif, vous pouvez procéder à de petites tailles légères.

Coupez les branches gênantes comme celles qui encombrent un passage ou qui envahissent le domaine public (trottoirs empruntés par les piétons, poteau télécom ou EDF ou éclairage public).

La commune rappelle aux propriétaires riverains, qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et des plantations en domaine public, car la responsabilité du particulier pourrait être engagée si un accident survenait.

Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage dont les frais afférents sont alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

TRAVAUX DE REMISE AUX NORMES

Malgré une météo capricieuse ces derniers jours, les travaux de remise aux normes des bâches incendie de la rue de Flandre et rue de la Poste se terminent.

L'entreprise remplace les anciennes bâches défectueuses par des nouvelles, et crée des accès viabilisés pour les services d'incendie et de secours.



Jeunes lycéennes étrangères Italiennes, Brésiliennes et Allemandes recherchent une famille d'accueil

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale :
Madame Sylvia Garcia Renard
78480 Verneuil/Seine
06.14.09.70.51
sylviarenard@hotmail.com



Rétrospectives des Festivités 2022 du Comité des Fêtes

Pâques



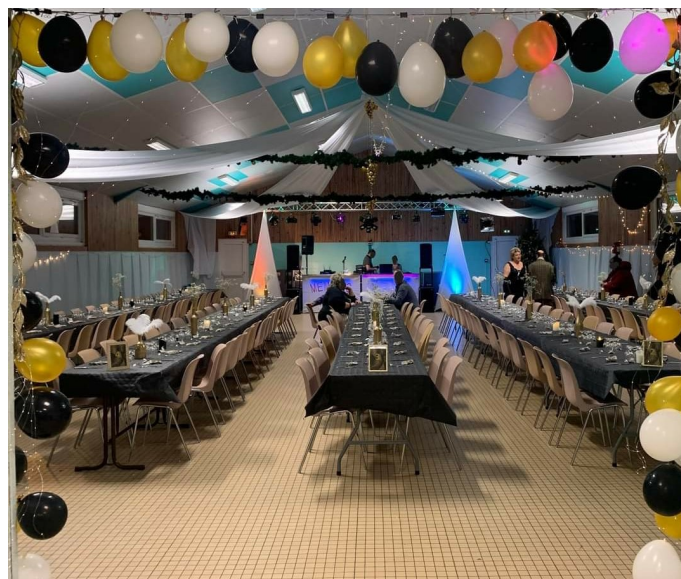
Caravane des Jeux



Halloween



Réveillon de la Saint Sylvestre



Chers Conchyliens, Chères Conchyliennes,

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité,

Notre équipe se mobilise afin de dynamiser notre village, mais nous déplorons de plus en plus souvent le manque de participation des habitants, et surtout des incivilités et parfois des insultes... Pour rappel, le Comité des Fêtes est constitué de bénévoles donnant de leur temps pour les autres. Il est bien triste de se faire insulter pour un emplacement de brocante 2 mètres trop loin. En effet, l'emplacement devant chez soi n'est pas un dû mais un confort qui semble logique bien que dans certaines communes, celui-ci ne s'applique pas. Nous faisons de notre mieux pour contenter un maximum de personnes, donc cela ne vous donne pas de passe-droit et si le périmètre de brocante ne va pas jusque chez vous, vous pouvez exposer en faisant une demande en mairie (déclaration préalable pour vide-grenier).

Plusieurs alternatives sont à l'étude pour essayer de contenter tout le monde, changement de l'emplacement de la brocante ? Ou dernière année « test », et en cas de comportements inappropriés des participants, la brocante sera annulée,

Concernant un deuxième point, des parents se sont montrés désagréables à propos de l'arbre de Noël, des enfants étaient sur le « banc de touche » ; afin de pallier les éventuels oublis, il convient de compléter le formulaire d'inscription et de le redéposer dans la boîte aux lettres.

Je rappelle aussi que la remise du cadeau et des chocolats se fait en présence de l'enfant le jour J ! De même, être ponctuel pour la chasse aux œufs, évite qu'il ne reste plus rien pour les retardataires.

Un coupon-réponse pour les enfants âgés de 0-11ans sera glissé dans le Conchylien pour les prochaines manifestations.

Tout de même de beaux événements en 2022 :

La Saint Patrick a réuni 80 personnes autour d'une choucroute

La chasse aux œufs, 40 enfants se sont amusés à chercher les cachettes

130 exposants à la brocante

150 enfants sont venus fêter Halloween et affronter l'effroyable Capitaine

165 personnes sont venues réveillonner et ouvrir les festivités pour la nouvelle année 2023

Après ces quelques précisions, il ne nous reste plus qu'à vous dire, à très vite.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Vendredi 17 février 2023 : Comédie « Faites l'Amour avec un Belge » informations dans le bulletin du Pays des Sources de Janvier 2023

Lundi 10 avril 2023 : Chasse aux Oeufs à 14h00 à la salle des fêtes

ASSISTANTES MATERNELLES A CONCHY LES POTS

Madame ASPETEGUIA Sandrine
06 19 89 30 07

Madame MOQUET Cindy
06 13 11 22 64

Madame BONVARLET Jessica
06 20 58 72 33

Madame RAMOND Maryse
03 44 85 22 67

Madame KOPZYNSKI Vanessa
07 86 29 51 47

Madame GEORGE Myriam
03 44 85 09 20

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Louison, Chantal, Joëlle DOUCHET née le 23 octobre 2022

César Jean-Michel Jacky Alain PERLIN né le 28 octobre 2022

Aaron Christian Stéphane BERCHEL né le 8 novembre 2022

Jade Roxanne Christiane VAILLANT née le 1^{er} décembre 2022



Pacte Civil de solidarité

Mégane COCHEPIN et Sébastien THAS, le 21 janvier 2023

Décès :

Madame KOPZYNSKI Henriette (100ans), survenu le 18 décembre 2022



LES ACCUEILS PAROISSIAUX-SECRÉTARIATS

Communauté de la Plaine d'Estrées

8 place Charles de Gaulle – 60190 ESTRÉES SAINT DENIS

Ouverture: Lundi de 16h30 à 18h30 – Jeudi de 14h00 à 16h00

Communauté du Plateau Picard

2 rue de l'église - 60420 TRICOT

Ouverture : Mardi de 15h00 à 17h00 – Jeudi de 15h00 à 17h00 – Samedi de 10h00 à 12h00-La Neuville Roy

Communauté du Ressontois

45 rue de l'église – 60490 RESSONS-SUR-MATZ

Ouverture : Mercredi de 14h30 à 18h00 – Jeudi de 09h30 à 12h00 – Samedi de 09h30 à 12h00

Répertoire téléphonique :	
La Mairie :	03.44.85.01.24
L'Ecole de Conchy	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons	03.44.42.50.63
Centre de Santé du Pays des Sources Secrétariat	03.44.44.17.84
Mairie Ressons/Matz Service Carte d'identité	03.44.42.51.18
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Cabinet d'infirmiers	03 44 97 42 98
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 71 10
Taxi Conchylien	06 29 11 50 33
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Côme Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
Communauté de Communes Pays des Sources	03.44.43.09.57

INFOS UTILES Déchetteries de LASSIGNY Et RESSONS SUR MATZ	
Horaires d'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères
Tous les LUNDIS

Ramassage des bacs de tris
Le MARDI des semaines paires



PERMANENCES DE LA MAIRIE

**MARDI et JEUDI de
14h00 à 18h00**

VENDREDI de 16h30 à 19h00

mairieconchyspots@wanadoo.fr

03 44 85 01 24

**SUEZ
SERVICE
DES EAUX**

0977 408 408

(appel non surtaxé)
du lundi au
vendredi de 8h00 à
19h00

URGENCES
24h/24h

0977 401 113

**S.I.C.A.E
Électricité**

03 44 926 926

(appel non surtaxé)
du lundi au
vendredi de 8h15 à
12h30 & 13h30 à
17h00

Numéro de
dépannage :

03 69 24 09 88

Bulletin municipal tiré en 300 exemplaires
Comité de lecture : PINSSON Marie-Christine
CHAUMETTE Catherine
GRELIN Jean

Mise en page et responsable de la publication :
QUILLET Nathalie
PINSSON Marie Christine

Madame le Maire
et
L'ensemble du Conseil Municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux de bonheur
et de santé pour l'année 2023.

Bonne année !

